





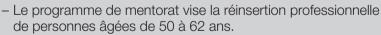
Programme de mentorat du canton de Berne Quelques explications pour les mentors

Je souhaite devenir mentor

Vous êtes un·e spécialiste ou cadre chevronné·e et solidement ancré·e dans le secteur privé ou l'administration publique ? Vous souhaitez mettre vos connaissances et votre expérience au service de mentoré·e·s qualifié·e·s (clientèle ORP) ? Alors contactez-nous sans tarder !

Vous aurez pour mission d'aider votre mentoré·e à développer et optimiser des stratégies de recherche d'emploi et de candidature adaptées à sa situation (entraînement, coaching, feed-back, réseautage, etc.).

En votre qualité de mentor, vous apporterez une contribution précieuse à la réinsertion professionnelle de la clientèle ORP.



- Il dure en général 4 mois.
- Les mentors travaillent bénévolement.



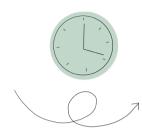
Entretien initial

Nous menons un entretien initial exhaustif avec les mentoré·e·s potentiel·le·s puis cherchons un·e mentor qui leur convient.

Formation des binômes

Si vous êtes la personne qu'il nous faut, nous vous mettons en contact avec votre mentoré·e. Si le courant passe, le mentorat peut commencer rapidement.





Avant le mentorat



Convention de collaboration

Les parties impliquées (à savoir l'équipe de mentorat, votre mentoré-e et vous-même) signent une convention leur indiquant ce que chacune doit faire.

Début du mentorat

Le mentorat débute selon les modalités définies individuellement par chaque binôme.



Contenu

Les membres du binôme conçoivent ensemble le contenu de leur collaboration en fonction du sens et du but qu'ils souhaitent lui donner. En règle générale, les thèmes suivants sont abordés :

- optimisation des stratégies de candidature et de recherche d'emploi
- analyse des compétences en matière de présentation
- identification du potentiel et des possibilités professionnelles
- aide au réseautage
- briefing et débriefing dans le cadre des entretiens d'embauche

Engagement

Vous vous engagez à mettre votre savoir-faire et votre expérience au service de votre binôme, qui s'en servira pour optimiser ses démarches de candidature.







Mode de travail

Les démarches de candidature et réorientations professionnelles sont des activités prenantes nécessitant des échanges réguliers. Prévoyez donc le temps qu'il faut pour que chaque membre du binôme y trouve son compte.



Fin du mentorat

L'idéal serait bien sûr que votre binôme trouve un emploi avant la fin du programme de mentorat. En général, ce dernier se termine au bout de quatre mois pour les deux parties. L'équipe de mentorat se tient à votre disposition pour toute question ou incertitude survenant durant cette période.

Feed-back

Comment votre binôme et vous-même avez-vous vécu ce mentorat ? Qu'est-ce qui a fonctionné sans problème et que faudrait-il améliorer en priorité? Qu'est-ce que l'équipe de mentorat pourrait faire de plus ? Un bref feed-back écrit nous serait précieux.

Rester en contact

Peut-être qu'au cours du programme de mentorat, vous deviendrez un·e partenaire professionnel·le de confiance pour votre binôme. Il tient à vous de décider si vous voulez rester en contact après la fin du programme.





- Événements de réseautage
- Plateforme www.be.ch/mymentoring
- Échanges avec d'autres mentors





Après le mentorat



L'équipe de mentorat se tient à disposition pour tout complément d'information.

Contact

Équipe de mentorat Office de l'assurance-chômage Service de l'emploi Lagerhausweg 10 3018 Berne

mentoringbern@be.ch www.be.ch/mentoring +41 31 635 26 13

Site Internet du canton de Berne www.be.ch/mentorat





